

Communiqué de l'ANDEV-Municipales 2026

2026-2032 : Pour un véritable mandat éducatif

Penser et agir à hauteur d'enfant

commence aujourd'hui.



Contact mail : contact@andev.fr

Tel :06.43.63.38.77

Au lendemain des élections municipales, l'ANDEV appelle les nouvelles équipes locales à traduire immédiatement en actes leur ambition éducative.

Dans la continuité de son plaidoyer « L'éducation, une ambition locale à hauteur d'enfant », l'association rappelle que les premières décisions du mandat seront déterminantes pour structurer des politiques éducatives locales cohérentes, inclusives et capables de réduire les inégalités dès l'enfance.

Durant ce nouveau mandat, le temps politique change de nature. Les engagements de campagne s'effacent devant les premières décisions structurantes. C'est là, dans ces choix initiaux, que se construit la colonne vertébrale d'un mandat.

Pas dans six mois. Pas dans trois ans. Maintenant.

Que diront concrètement les cent premiers jours de l'ambition éducative de votre territoire ? Car un mandat éducatif ne se juge pas à la qualité d'un programme électoral, mais aux premières décisions prises une fois les responsabilités assumées.

Dans les mois précédant le scrutin, l'ANDEV a pris la parole à travers son plaidoyer, «L'éducation, une ambition locale à hauteur d'enfant ». Cette contribution concrète n'était ni un commentaire électoral, ni une prise de position partisane. Elle s'appuyait sur plus de trente années d'expertise territoriale et sur l'expérience quotidienne des cadres de l'éducation des collectivités de tous horizons.



Elle proposait un cap clair pour 2026-2032 : **considérer l'éducation comme un investissement stratégique, un levier majeur de justice sociale et un pilier de l'égalité démocratique** et affirmait que la commune est le premier échelon de la République éducative, celui où les principes prennent corps.

La question est désormais celle de la cohérence. Les décisions prises dans les prochaines semaines diront si l'ambition éducative relève du discours ou de la structuration réelle du mandat.

Les exécutifs locaux ne pourront pas dire qu'ils ne savaient pas. Les enjeux éducatifs sont documentés, connus, débattus depuis des années. Les collectivités disposent d'outils, d'expériences et de ressources pour agir. Dans un contexte où les élu-es doivent arbitrer entre des priorités multiples : précarité croissante, vieillissement de la population, accès à la santé, contraintes budgétaires, la capacité à faire des choix éclairés et assumés est déterminante. Ce qui se joue désormais n'est plus la connaissance des problèmes, mais le courage de décider.

Placer l'éducation au cœur du projet municipal implique un pilotage politique assumé et lisible. Cela exige surtout un **projet éducatif de territoire reconnu comme cadre stratégique du mandat**. Un PEDT vivant, outillé, évalué, capable d'articuler petite enfance, école, périscolaire, jeunesse, culture, sport et santé : une boussole qui oriente l'action publique locale sur six ans. Cette ambition repose sur un binôme essentiel entre élu-es et direction de l'éducation, fondé sur une relation de confiance, une vision partagée et la complémentarité entre décision politique et expertise opérationnelle.

L'inclusion ne peut plus être une variable périphérique. Aucun·e enfant ne devrait se retrouver sans solution éducative en raison d'un défaut d'organisation ou d'anticipation. Les coopérations avec le médico-social, la formation continue des équipes, l'accessibilité des bâtiments et la qualité des temps éducatifs doivent être consolidées dès l'ouverture du mandat. L'inclusion est une obligation républicaine.

La réduction des inégalités constitue dès à présent aussi un test immédiat. Elle ne se proclame pas, elle s'inscrit dans des choix budgétaires : tarification solidaire, accès aux activités culturelles et sportives, droit aux vacances garanti, protection des crédits éducatifs malgré la contrainte financière.

Les collectivités territoriales doivent s'engager pour la réussite de tous les enfants : en accompagnant celles et ceux qui rencontrent des difficultés d'apprentissage et en proposant aussi des parcours d'excellence à celles et ceux qui révèlent les plus fortes capacités.

Car derrière chaque décision budgétaire se trouve des réalités très concrètes. Chaque poste d'animation non reconduit, c'est un groupe d'enfants plus nombreux par adulte, un projet éducatif qui disparaît, une qualité du service public qui s'affaiblit. Un enfant sans solution d'accueil, c'est une famille en difficulté, une école sous tension et un territoire qui échoue à tenir sa promesse républicaine. Chaque arbitrage budgétaire révèle ce que la collectivité choisit de préserver.



Les transitions écologique et numérique doivent irriguer l'ensemble des politiques éducatives locales. Rénovation et végétalisation des écoles, restauration durable, pédagogie du dehors, éducation aux médias, formation au numérique citoyen et critique ne relèvent pas d'actions annexes. Elles conditionnent la capacité des territoires à préparer les enfants aux défis environnementaux, informationnels et démocratiques du siècle et peuvent s'inscrire dans un plan pluriannuel dès cette année !

Enfin, dans un contexte national de fracture, la participation des enfants et des jeunes ne peut être différée. Leur place dans la vie démocratique locale doit être structurée, stabilisée et reliée aux instances décisionnelles. Donner un véritable pouvoir d'initiative et de proposition n'est pas un geste symbolique, c'est un choix politique.

Le plaidoyer de l'ANDEV propose une méthode et une cohérence d'ensemble. Il invite à dépasser les logiques de silo pour organiser une gouvernance horizontale fondée sur des alliances éducatives territoriales solides, associant Éducation nationale, familles, associations, services municipaux, enfants et jeunes dans une responsabilité partagée. Dans cette dynamique, les réseaux de fonctionnaires et d'élus constituent des espaces essentiels d'échange, de montée en compétence et d'enrichissement des pratiques, permettant à chaque territoire de s'appuyer sur des expériences partagées pour renforcer son action.

Depuis plus de trente ans, l'ANDEV accompagne les collectivités dans la construction et l'évolution des politiques éducatives locales. Elle s'exprime au nom de celles et ceux qui, chaque jour, rendent ces politiques possibles sur le terrain : cadres territoriaux, responsables éducatifs, équipes éducatives.

Parce que la commune demeure le premier échelon de la République éducative, les exécutifs locaux portent une responsabilité stratégique : garantir à chaque enfant les conditions réelles de son émancipation.

L'ANDEV poursuivra son engagement avec exigence. Elle accompagnera les collectivités et les équipes, capitalisera les pratiques et interpellera lorsque l'intérêt supérieur de l'enfant l'impose. Elle sait que derrière chaque ligne budgétaire se trouvent des réalités très concrètes : des horaires d'accueil, des équipes stabilisées ou fragilisées, des locaux adaptés ou inadaptés, des parcours sécurisés ou discontinus.

Le mandat 2026-2032 ne deviendra éducatif que si les choix structurants sont posés immédiatement. L'ambition se mesurera à la cohérence entre le cap affiché et les décisions prises dès les premières semaines.

Les cent premiers jours du mandat doivent par conséquent traduire immédiatement cette ambition en actes. Ils constituent le moment où une priorité politique devient une organisation concrète de l'action publique locale. Le mandat éducatif ne commence pas après les premières installations institutionnelles, ni après les premiers arbitrages budgétaires : il commence dès maintenant. Les trajectoires éducatives des enfants n'attendent pas.



Pour accompagner les collectivités dans ce démarrage de mandat, l'ANDEV identifie six priorités opérationnelles à engager rapidement :

- **Installer un pilotage politique clair de la politique éducative locale, avec une responsabilité identifiée au sein de l'exécutif municipal et un dialogue structuré avec les partenaires éducatifs du territoire.**
- **Lancer ou actualiser un diagnostic territorial partagé associant écoles, services municipaux, associations, CAF et acteurs sociaux afin d'identifier les besoins réels du territoire : accès aux structures, inclusion, offre éducative et répartition des ressources.**
- **Garantir l'égalité d'accès aux ressources éducatives en sécurisant les dispositifs périscolaires et extrascolaires, en développant des politiques tarifaires solidaires et en renforçant l'accès aux activités culturelles, sportives et aux vacances.**
- **Engager un plan d'action pour l'inclusion afin que chaque enfant puisse trouver sa place dans les dispositifs éducatifs du territoire, avec une attention particulière à l'accessibilité des équipements et à la formation des équipes.**
- **Structurer des espaces de participation des enfants et des jeunes afin qu'ils puissent être pleinement associés aux décisions qui concernent leur quotidien éducatif et la vie démocratique locale.**
- **Intégrer dès le début du mandat les enjeux des transitions écologique et numérique dans les politiques éducatives locales, notamment à travers les projets d'école agrégés au PEDT, les équipements scolaires et les actions d'éducation aux médias et à la citoyenneté numérique.**

L'ANDEV met à disposition toutes ses ressources au service des collectivités et de leurs technicien·nes : échanges de pratiques, outils pour accompagner ce début de mandat, modèles de projets éducatifs de territoire, formations des cadres et des équipes éducatives, retours d'expériences entre collectivités et dispositifs d'évaluation des politiques éducatives locales.

Dans les politiques éducatives, attendre revient souvent à laisser les inégalités s'installer.

Les collectivités savent ce qu'il faut faire. Les diagnostics existent. Les outils aussi.

